

## RÈGLEMENT DE L'INDEMNITÉ DE REMPLACEMENT DE REVENU

### - RENSEIGNEMENTS REQUIS

*Page 1 de 1*

L'objectif de cette évaluation est d'établir:

- Le montant des arriérés incluant l'intérêt au taux prescrit, et/ou
- La valeur présente des indemnités futures, jusqu'à 65 ans, et par la suite

En sus du formulaire "**RENSEIGNEMENTS REQUIS POUR TOUS LES DOSSIERS EN LITIGE CIVIL**", nous avons besoin des données suivantes :

- La date de cessation de l'indemnité (s'il y a lieu)
- L'indemnité hebdomadaire (ou bi hebdomadaire) au moment de la cessation (ou actuel si paiement en cours)
- Données relatives à toute autre source de revenu déduit de l'indemnité payable (ex : prestations d'invalidité)
- Toute indemnité optionnelle choisie par l'assuré (ex: indexation)